



## Demande d'autorisation dans le cadre de la loi du 23 août 2023 sur les forêts

Coupe dépassant 50 ares

### Références

Maître d'ouvrage	Nom :	Prénom :
	N°, rue :	
	Code postal :	Localité :
	Téléphone :	
	Email :	

### Situation géographique

Commune :

Section :

N° parcelle(s) cadastrale(s) :

Surface concernée par la coupe :

### Description du projet

- Conversion de peuplements qui ne sont pas en station
- Chablis dans les forêts de résineux
- Risque de perte de revenu dans les forêts de résineux résultant des conditions d'exploitation
- Coupe pour des raisons sanitaires (bostryche / Borkenkäfer)

Désignation exacte :

Description précise :

- Je sollicite un certificat attestant un cas de force majeure

### Liste des pièces à joindre à la demande

- Le présent formulaire dûment rempli et signé
- Un extrait de la carte topographique avec indication du lieu d'implantation du projet
- Le cas échéant, une preuve que l'exploitation est réellement exposée à un risque de perte de revenu
- Déclaration de protection des données (document joint)

**Lieu, date et signature**

Signature : \_\_\_\_\_

Le présent formulaire, dûment complété et signé, doit être envoyé, accompagné des éventuelles pièces justificatives, soit :

- par courriel à l'adresse suivante : de@anf.etat.lu
- ou par voie postale à :

Administration de la nature et des forêts  
Service Autorisations  
81, Avenue de la Gare  
L-9233 Diekirch

ⓘ Pour faciliter vos démarches, ce formulaire peut également être rempli en ligne de manière interactive via l'assistant de démarche MyGuichet.lu.

## Déclaration de protection des données

### Vos droits concernant vos données personnelles

Le règlement n°2016/679, dit règlement général sur la protection des données prévoit la collecte, le traitement et la sauvegarde de vos données personnelles et ce même sans votre consentement sous condition qu'il y soit procédé dans l'exercice d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.

La collecte de vos données personnelles est indispensable au traitement de votre demande. Elle se limite aux données strictement nécessaires pour ledit traitement. Elle permet l'identification de votre personne et du terrain concerné ainsi que de prendre contact avec vous en cas de besoin.

Les employés et fonctionnaires du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, ainsi que de l'administration de la nature et des forêts, de l'administration de la gestion de l'eau, de l'administration de l'environnement et de l'administration communale concernée ont accès à vos données. Vos données seront conservées tant qu'au moins un des critères suivants est rempli:

- Tant que vous êtes lié au projet en quelques fonction, forme ou qualité que ce soit et même si vous changez cette fonction, forme ou qualité (p.ex. : propriétaire, locataire, exploitant, responsable, bénéficiaire, etc personne physique ou morale)
- Tant que perdure le projet et ses conséquences (p.ex. : tant qu'existe la construction érigée).
- Tant que la Convention dite d'Aarhus l'exige
- Tant qu'une obligation légale le rend nécessaire

En cas de désaccord vous êtes à tout moment en droit d'introduire une demande d'anonymisation des documents suite à laquelle l'opportunité de cette anonymisation sera évaluée par le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité.

Les données ainsi récoltées tombent sous le champ d'application de la loi du 25 novembre 2005 concernant l'accès au public à l'information en matière d'environnement et doivent, le cas échéant, être communiquées à des tiers. Sans la mise à disposition de ces informations auprès du service compétent, la demande ne pourra être traitée.

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle.

Conformément aux règles légales de protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces informations. Vous pouvez vous adresser par courrier postal accompagné d'une preuve d'identité, au Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, 4 Place de l'Europe, L-2918 Luxembourg. Vos données pourront être utilisées ultérieurement pour le traitement d'autres demandes émanant de votre part auprès du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité.

Lieu, date et signature

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

VERSION DU 01/11/2025